



Indemnisation suite à accident de la route

Par **jourdan hadrien**, le **02/02/2018** à **16:10**

Bonjour

J ai été victime d un accident de circulation en tant que piéton, renversé par une voiture.

L'assurance de la voiture s'occupe de la gestion de mon dossier.

J ai passé une expertise médicale.

L'assurance m avait fait une proposition d indemnisation sur laquelle j étais d'accord.

Mais les choses ont trainé et depuis, j'ai fait une rechute.

L'assurance me presse de signer le premier accord et me promet que les nouveau préjudice sera pris en compte sur une nouvelle procédure....

Dois je leur faire confiance et signer l'accord ?